

Image



Résumé

Les fêtes sont finies, les guirlandes sont rangées, et le sapin qui trônait fièrement dans le salon commence à perdre ses aiguilles comme s'il vivait une petite déprime post-Noël ! Mais attention, pas question de l'abandonner tristement sur le trottoir. C'est interdit !

**Voici quelques idées pratiques et écolos pour donner une seconde vie à votre arbre de Noël.**

Body

### **Le recyclage, c'est chic !**

Du 26 décembre au 31 janvier, quatre points de collecte sont mis en place par le service Espaces verts :

- boulevard de Boissy, à l'angle de l'allée des Noyers ;
- rue Pasteur, à proximité de l'arrêt de bus Verdun ;
- avenue Jean-Moulin, à l'angle de la rue Jean-Jaurès ;
- rue Albert-Alline, parking du centre culturel.

Attention : les conifères doivent impérativement y être déposés sans sac, sans décoration et sans flochage.

### **Le déposer à la déchèterie**

Pas envie d'attendre la collecte ? Vous pouvez toujours emmener votre sapin directement à la déchèterie du Syndicat Emeraude.

Encore une fois, il y sera recyclé avec soin. Et comme ça, vous vous sentez tout de suite très responsable !

### **Pour les plus créatifs : faites-en du bricolage !**

Pourquoi ne pas vous lancer dans un projet DIY ? Par exemple, les branches peuvent être utilisées pour décorer votre jardin, faire des tuteurs pour les plantes, ou même des petits objets déco. Avec un peu d'imagination, votre sapin peut continuer à embellir votre maison, même après les fêtes !

### **Si c'était un sapin en pot, offrez-lui une seconde chance !**

Si vous avez opté pour un sapin en pot avec racines, vous pouvez le replanter dans votre jardin et le voir grandir d'année en année. Et qui sait, peut-être que dans quelques Noëls, il sera suffisamment grand pour décorer votre extérieur ?

Repères

Déchèterie : Syndicat Emeraude - 12 rue Marcel Dassault, 95130 Le Plessis-Bouchard

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

